



La lettre n° 3 a suscité plus de réactions que les lettres précédentes. J'évoquerai donc ici les messages qui nous été adressés avant de rappeler le programme de septembre de la SFE et enfin, de reprendre un débat de société qui nous préoccupe : pourquoi les aspirations des peuples pour une vie plus saine rencontrent-elles tant de résistances à leur mise en place par nos élus ?

Pour alimenter ce débat je reviendrai sur le colloque "Herboristerie" de l'année passée et je m'appuierai sur quelques conférences locales organisées par "les Amis du Monde Diplomatique" et par l'Institut Européen d'Ecologie (I.E.E.) de J.-M. PELT.

AU SOMMAIRE

1. La parole de nos lecteurs

2. La semaine de formation "de la plante au médicament" et le colloque "Aromathérapie" de la SFE

3. Peuples et états : le grand fossé ?

- Herboristerie et législation, le problème est-il bien posé ?
- Avec nos Amis du Monde Diplomatique : Guyane, un peuple à l'abandon !
- Les conférences de l'I.E.E. : un monde à l'abandon ?

4. Suite de la présentation de notre Conseil d'Administration



1. La parole de nos lecteurs

Une bonne part du sujet de la lettre n°3 ayant porté sur les événements (colloques et rencontres autour des plantes médicinales) en Afrique, il était naturel que l'essentiel des échos nous viennent de là-bas. De Dakar à Yaoundé et du Maroc à Madagascar, des saluts complices, la magie opère encore.

Mais il y a aussi Lies HUIZINK, médecin suisse ayant travaillé au Bénin en particulier, très déçue de ne pas avoir participé à ces rencontres africaines car elle n'a pas vu l'information assez tôt, et qui aimerait être informée de ces événements à l'avenir. Ne manquez pas de lui adresser vos programmes (sous son nom, ses coordonnées sur internet).

Et puis sachez que le site de la SFE abrite la banque de données PRELUDE ainsi présentée par nos amis belges Martine et Jean LEHMANN : «La banque de données PRELUDE regroupant des informations sur l'utilisation de plantes dans diverses médecines traditionnelles vétérinaires et humaines en Afrique a été complétée. Cette banque de données regroupe près de 25.500 fiches. Ces fiches (une par plante et par auteur différent) permettent au lecteur d'avoir une vue synthétique pour l'ensemble de l'Afrique et de situer ses propres informations dans ce contexte. Elles permettent également d'établir des rapprochements utiles entre familles, espèces et symptômes tant pour la médecine traditionnelle humaine que vétérinaire http://www.africamuseum.be/collections/external/prelude?set_language=fr&cl=fr <http://www.africamuseum.be/collections/external/prelude?set_language=fr&cl=fr>».

Cependant notre site étant en pleine restructuration, les mises à jour de la banque tardent un peu à se mettre en place, nous nous en excusons.

Chers sympathisants, n'hésitez pas à nous présenter vos travaux, vos labos, s'ils sont en lien avec notre thème, par le biais de cette lettre.

2. La semaine de formation "de la plante au médicament" et le colloque "Aromathérapie" de la SFE



Comme tous les ans, la formation d'ethnopharmacologie appliquée : "de la plante au médicament", se déroulera du 2 au 7 septembre. Pour les personnes non informées, vous trouverez les objectifs, le contenu et les tarifs sur notre site : www.ethnopharmacologia.org.

Un mot tout de même sur le colloque du 7 septembre "Aromathérapie-Huiles essentielles" (gratuit pour les participants à la semaine de formation, 50 euros pour les membres de la SFE, 90 pour les non-membres, tarif spécial pour les étudiants) pour présenter les intervenants :

- Le coordinateur, M. le Pr. Robert ANTON, professeur de pharmacognosie à



- la faculté de pharmacie de Strasbourg à la retraite, participe à ce jour aux nombreuses commissions qui se sont mises en place autour du médicament (ANSM.....)
- Mehrnaz KATOZIAN-SAFADI s'est fait connaître par ses travaux sur l'histoire de l'ethnopharmacologie ; nous entamons toujours nos colloques par le contexte et le versant "anthropologique" du sujet, lien conforme à notre discipline
 - Laurent BERLIE, nous parlera de son expérience en gérontologie et en milieu hospitalier où l'aromathérapie semble trouver des issues prometteuses
 - Pierre CHAMPY, titulaire du poste de pharmacognosie à Chatenay-Malabry (alors que beaucoup de ces postes disparaissent par ailleurs) évoquera ce qui tourne autour de l'évaluation de ces pratiques car elles peuvent aussi devenir contre-productives et dangereuses
 - Jean Michel MOREL, médecin, référence nationale pour la phytothérapie, nous parlera des indications
 - Pour Fabienne MILLET, pharmacienne, dans le prolongement de l'intervention précédente, ce sera une réflexion sur le parcours et les manipulations du produit
 - Enfin, avant la table ronde, avec Stéphane FONTANAY, le point sur une recherche sur l'impact des huiles essentielles sur l'activité microbienne.....
- Avec un public éclairé, beau débat en perspective pour un sujet à son aurore.

Pourtant à ce jour peu de pharmaciens se sont inscrits à cette journée !!! Je vois là une similitude avec "l'herboristerie" : un public friand de naturothérapie dont l'aromathérapie fait partie, un contexte législatif et des monopoles résistant à la libéralisation et une distribution peu concernée. Voici le tableau d'une évolution bien difficile et une belle introduction pour partager avec vous le cheminement de ma pensée.

3. Peuples et états : le grand fossé ?

• L'herboristerie

Avec l'herboristerie nous avons vu comment, après la dissolution de la profession par PETAÏN et 70 ans écoulés, la chose est difficile à réactiver (pour des raisons différentes c'est vrai partout dans le monde). Certes le contexte a changé, on ne peut reproduire ce qui existait auparavant, mais c'est aussi ce contexte et ses dérives qui exaspèrent les peuples et les poussent à réactualiser les traditions ou pour le moins à prendre leurs distances vis-à-vis de valeurs exclusivement consuméristes, qui aujourd'hui s'essouffent et engendrent beaucoup de mal-être.

Pour exemple concret, s'agissant toujours d'herboristerie et des suites du colloque de l'année 2012, voici quelques problèmes qui se posent sur toute la trajectoire des plantes (revue Ethnopharmacologia n° 49) :

- pour l'anthropologue, sans évoquer le parcours médecin/pharmacien, une image s'est créée autour du médicament dans sa forme allopathique avec des couleurs, un prix etc. qui exercent un effet au-delà



de la molécule. De plus, en restant seulement en Europe, ces images varient d'un pays à l'autre et parfois pour une même molécule, les indications diffèrent. Que dire de la notice, imposée dans sa forme et son contenu par la loi, elle ne semble pas remplir tout à fait ses objectifs qui se voudraient une communication médecin/pharmacien/patient. Bien entendu, elle diffère aussi suivant les pays européens et une harmonisation pourrait limiter des usages distincts. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi d'une différence d'usage du médicament ? Cela relativise le sens des limitations qui sont prises par les autorités et qui gênent le développement d'autres approches de la santé et du soin ;



- pour le producteur de plantes, il n'y a pas de règles à ce jour pour distinguer la production des plantes pour un usage alimentaire ou médicinal, la question se pose en termes de qualité ;
- pour les distributeurs, il y a le monopole de la pharmacie et des pharmaciens qui ont une formation de moins en moins adaptée pour l'activité herboriste ;
- pour le phytothérapeute, au nom d'une législation qui protège l'efficacité, des solutions disparaissent de la production et limite ses capacités d'intervention sans que la science ait reconnu les limites de ses possibilités de lecture de la plante ;
- pour l'économiste, le marché est incontrôlable, notamment à l'import/export car rien ne distingue la plante alimentaire de la plante médicinale ;
- d'autres pays comme la Belgique ou l'Allemagne sont plus avancés dans l'intégration des médecines douces dans leur dispositif de santé mais cela n'empêche pas ces pays (l'Allemagne surtout) de défendre son industrie chimique (les pesticides) qui sont la cause de graves maladies.

Bref, ces quelques exemples montrent l'imbroglio, les contradictions et les difficultés que les législateurs, nationaux et européens, doivent surmonter pour organiser la filière¹.

A propos du projet de loi visant à organiser le diplôme d'herboriste (consultable sur internet) Pierre CHAMPY et Sabrina BOUTEFNOUCHET écrivent un article résumé comme suit : «La proposition de loi visant à la création du diplôme d'herboriste, présentée au Sénat en juillet 2011, reflète une forte méconnaissance du contexte et de la pratique de la phytothérapie. Une mise en garde sur les incohérences et le danger potentiel du texte est nécessaire : en effet, ses implications pour la santé publique sont préoccupantes. Une définition claire des attributions, de l'autorité de tutelle, des marchandises autorisées à la vente ainsi que du statut et de la qualité de celles-ci est nécessaire pour la conception d'une profession de statut paramédical utile et efficace.»²

Voici l'illustration du décalage entre la base et les autorités, celui-ci semble s'accroître au fil du temps³. Mais il est à craindre que cette réalité appliquée à la Guyane ait des conséquences plus dramatiques encore.





- **La Guyane**

Le jeudi 31 janvier se tenait à Metz, à l'initiative de l'antenne régionale des « Amis du Monde Diplomatique », une conférence intitulée : “Témoignage sur la situation actuelle des Amérindiens de Guyane”. Celle-ci était animée par M. Eric NAVET, directeur de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Strasbourg et aussi membre du conseil d'administration de la SFE, en compagnie de Thierry SALANTIN ethnologue et spécialiste de la Guyane. L'avis des ethnologues diffère de celui des autres scientifiques car ils ont coutume de s'exprimer de “l'intérieur”. Tandis que le botaniste observe la plante, le sociologue la société à travers une grille de lecture... l'ethnologue s'exprimera le plus souvent du point de vue de l'autochtone. Or le témoignage qu'ils nous ont apporté ce jour là nous ramène deux siècles en arrière aux temps les plus forts de la colonisation et du mépris des populations indigènes⁴.

Le problème essentiel reste l'orpaillage exercé par des individus en provenance du Brésil. L'extraction de l'or exige l'utilisation de mercure qui, rejeté dans la nature rend l'eau et les végétaux impropres à toute consommation pour des durées dignes des déchets radioactifs... Il y a quelques années un Président de la République est allé à la rencontre des Amérindiens pour leur faire la promesse de la fin prochaine de toute pratique d'orpaillage sauvage. Le lendemain ce même président se rendait au Brésil, y a-t-il eu négociation pour la vente de l'avion Rafale ? Fin des promesses. Pour leur “protection” les populations indigènes sont aujourd'hui regroupées dans des habitats avec des toits en taule, auxquelles on vend des embarcations en aluminium.... Atteints d'un plus fort taux de maladies congénitales, du fait du mercure, que la population générale, au moment où j'écris cette lettre les ondes parlent d'un taux de suicide inégalé chez les jeunes. Un gendarme présent à cette soirée, ancien officier en exercice à Cayenne, a affirmé qu'il était techniquement possible de mettre fin à l'infiltration illégale d'orpailleurs. Une autre personne présente, par dérision ou non, affirmait que dans la mesure où ces personnes n'avaient aucun impact par leur vote, la messe était dite....Pour l'ethnopharmacologie le préjudice est important car, au-delà de plantes impropres, nous perdons aussi le savoir vernaculaire⁵.

La SFE à sa correspondante en Guyane : Marie FLEURY, pharmacienne et ethnobotaniste, également membre de notre conseil d'administration et œuvrant au Museum National d'Histoire Naturel. Elle anime l'Association pour l'Etude et le Développement des Plantes Aromatiques et Médicinales en Guyane (gadepam@wanadoo.fr).

En Guyane, à une échelle plus importante que celle développée pour l'herboristerie, le décalage entre le peuple et l'autorité est incommensurable. Les conférences organisées par l'I.E.E. et J.-M. PELT montrent que plus on s'élève dans la hiérarchie de l'autorité plus le fossé se creuse.

- **Les conférences de l'I.E.E.**

Tous les ans une série de conférences organisées par l'I.E.E. jalonnent nos emplois du temps (le programme 2014 sera élaboré en automne). Elles portent toutes sur un sujet ayant trait à





l'écologie et il faut rappeler que l'ethnopharmacologie, toute spécialisée soit-elle, est bien une discipline de l'écologie. Sans un environnement et des cultures humaines préservés, point d'ethnopharmacologie.

Je ne ferai référence qu'à deux conférences du cycle 2013.

Tout d'abord celle de **Brice LALONDE** coordinateur pour l'environnement auprès de l'ONU. Il explique qu'il faudrait renforcer la gouvernance mondiale pour plus de transversalité. Les conventions traitent les problèmes séparément (couche d'ozone, climat, biodiversité...) sans les mettre en relation. Les principaux freins proviennent des états les plus puissants ; craindraient-ils de rendre des comptes ?⁶

Le Canada prévoit de sortir du protocole de Kyoto parce qu'il freinerait l'exploitation du gaz de schiste, cause de rejets importants de gaz carbonique, les Etats-Unis, eux, ne l'ont jamais signé ! Les populations ne sont pas mûres pour influencer sur les décisions. Autrement dit, ce qui se passe à l'échelle d'un état, comme nous l'avons vu plus haut, se reproduit à un étage au-dessus entre états.

Gilles-Eric SERALINI a titré son intervention : OGM, pesticides et santé. Il est l'auteur de ces études qui ont montré l'impact des OGM sur des rats, images que tout le monde aura vu en son temps. Ces rats présentaient, pour une part nettement plus importante que dans la population témoin, des tumeurs impressionnantes. Il rappelle que beaucoup de nos maladies d'aujourd'hui : AVC, maladies neurodégénératives, cancers, ... sont liés à un environnement chimique artificiel où les pesticides occupent une place importante notamment dans l'alimentation. Il nous a expliqué les détails de la campagne de dénigrement dont il a fait l'objet, avec des commissions pour évaluer sa méthodologie soit disant neutres mais concernées par un conflit d'intérêt car financées par les entreprises qui mettent ces produits sur le marché...

Peut-être est-il caricatural de dire que l'autorité est trop souvent aliénée à la finance. La finance prime sur l'éthique (pour une Humanité durable) alors qu'il faudrait l'inverse.

Nous concluons comme J.-M. PELT le rappelle souvent, le changement ne pourra s'opérer qu'à partir de la base, en nous regroupant en associations, en s'informant, en constituant des réseaux et en nous mobilisant à toutes occasions. C'est d'ailleurs un des objectifs de cette lettre.

Il est à prévoir que cette lettre suscitera beaucoup de réactions dont je ne manquerai pas de rendre compte dans ma lettre suivante.



4. Présentation du Conseil d'Administration de la SFE (suite)

Denis Bombardier, trésorier

Quelle tâche ingrate lorsque vient son tour de se présenter !!

Titulaire du diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (département psychopathologie et psychiatrie sociale) et de 3ème cycle en Anthropologie et Ecologie Humaine, j'ai voué ma carrière à travailler sur l'addictologie, tout d'abord en qualité de soignant (Psychothérapeute) et, en toute fin, dans la recherche-participante des dispositifs de soins appliqués à ces pathologies.



L'addiction, comme toutes les formes de consommations, induit pour l'individu une perception morcelée du monde extérieur et, dans une visée thérapeutique, la cohérence du système de prise en charge (psychiatrie, médecine hospitalière, médecine de ville, social, PMI.....) revêt une importance stratégique. C'est en effet cette notion de lien qui m'est chère et m'engage dans la lutte pour un monde meilleur. L'écologie et plus particulièrement l'ethnopharmacologie (disciplines du lien) sont donc les réceptacles naturels pour mon militantisme.

Cordialement,
Denis BOMBARDIER

¹ Voir dans Ethnopharmacologia n° 49 les articles "l'application de la directive européenne 2004/24/CE : bilan et perspective " et "l'enregistrement des médicaments homéopathiques et anthroposopiques en Suisse, en France et en Allemagne" des auteurs H. LEHMANN, B.WENIGER et J.Y. PABST

² Je rappelle que Pierre CHAMPY interviendra lors du colloque "aromathérapie" du 7 septembre, avis à ceux qui voudront bien l'interroger sur le sujet.

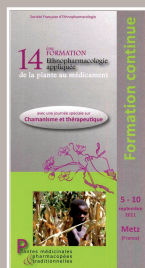
³ Pour une compréhension plus théorique que constitue le processus d'intégration de la loi je renvoie à la lecture de Michel FOUCAULT dont les thèmes Loi, Pouvoir et Santé sont récurrents dans son œuvre et surtout dans ses "Ecrits", 4 tomes volumineux, Gallimard 1994.

⁴ Voir : "La vérité sur Cayenne. Avantages d'une nouvelle colonisation à la Guyane française" par E. MARCHAL ancien magistrat à Cayenne ; juge au tribunal civil de Metz 1852. Ou encore l'ouvrage de I. HAMMEL : "Les Guyanais : français en sursis ?" édit. Entente 1979.

⁵ Voir également R. BASTIDE "Anthropologie appliquée" le chapitre : l'acculturation planifiée dans le contexte socialiste.

⁶ Le Républicain Lorrain du 6/12/13





Formation continue
**ETHNOPHARMACOLOGIE
APPLIQUÉE**

DE LA PLANTE AU MÉDICAMENT
2 - 7 Septembre 2013, Cloître des Récollets, Metz

*avec une Journée colloque
le samedi 7 septembre 2013 sur le thème de l'Aromathérapie*

Les objectifs de la semaine de formation

- Donner des méthodes d'études de terrain pour recenser les savoirs sur les médecines traditionnelles
- Donner des méthodes d'études de laboratoire permettant d'évaluer l'intérêt thérapeutique des plantes médicinales utilisées dans les pharmacopées traditionnelles
- Proposer le développement de médicaments à base de plantes dans un cadre réglementaire
- Réfléchir sur la place des médecines complémentaires dans la santé de demain
- Présenter un cahier des charges pour valoriser les phytomédicaments et les plantes médicinales dans le respect du développement durable

Renseignements et inscriptions

Société Française d'Ethnopharmacologie

1 rue des Récollets - 57000 Metz (France)

Tél : + 33 3 87 74 88 89 / Email : sfe-see@sfr.fr / www.ethnopharmacologia.org



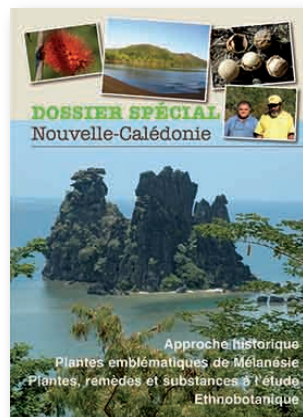
Bulletin d'adhésion et d'abonnement

La Société Française d'Ethnopharmacologie est une association de type "Loi 1901" à but non lucratif, créée en 1986, à l'initiative de chercheurs universitaires, qui vise à recenser les savoirs thérapeutiques traditionnels et promouvoir le développement des médicaments à base de plantes dans les pays du Nord et du Sud.

Société savante, elle comprend aujourd'hui plusieurs centaines de membres, répartis dans une cinquantaine de pays, dont les adhésions financent les frais de fonctionnement et d'édition de la revue.

La gestion de l'association, le secrétariat, l'édition de la revue et des ouvrages scientifiques ainsi que l'organisation des manifestations sont assurés en partie grâce au travail de bénévoles.

La SFE, reconnue comme organisme d'intérêt général, peut recevoir des dons, de particuliers et d'entreprises, ouvrant droit à une réduction fiscale (CGI Articles 200, 200 bis, 238 bis).



✓ Je souhaite adhérer pour	2 ans	1 an
et recevoir gratuitement les 2 numéros annuels de la revue <i>Ethnopharmacologia</i>		
particulier	60 €	35 €
étudiant (- de 30 ans)	28 €	15 €
société (2 ex. de la revue)	180 €	100 €
donateur	305 €	153 €

✓ Je souhaite une facture du montant de l'adhésion

✓ Je souhaite faire un don de € (déductible des impôts)
et recevoir un reçu fiscal

Date et signature

Nom Prénom

Adresse de correspondance

CP - Ville

Tél. Email